

**EXEMPLE**

CE FORMULAIRE EST UNE DEMANDE DE QUOTA ET <u>NON</u> UNE ATTRIBUTION					
N° Club: 768	NOM: BRUSSELS G-CLUB				
QUOTA					
nombre QUOTA priorité 1: 5	<b>A compléter par le club</b>				
nombre QUOTA priorité 2: 5					
nombre QUOTA priorité 3: 5					
SPORT	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3		Attribué
ATHLETISME					
NATATION					
CYCLISME					
TRIATHLON					
EQUITATION					
TENNIS		2	5		6
BADMINTON					
TENNIS DE TABLE	4	2			4
BOWLING					
JUDO					
GYMNASTIQUE ARTISTIQUE					
GYMNASTIQUE RITHMIQUE					
BOCCE	1	1			Ind.: 1 Dub.:
ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES					
JEUX SPORTIFS					
ACTIVITES MOTRICES					
NETBALL (1 équipe = 8 quota)					
FOOTBALL (1 équipe = 9 quota)					
FOOTBALL UNIFIE (1 équipe = 5 quota)					
BASKETBALL (1 équipe = 7 quota)					
FLOORBALL (1 équipe = 7 quota)					
VOILE					

Voir au verso pour plus d'explications.

## Explications pour la demande de quota Jeux Nationaux 2020 :

- Quota priorité 1 = quota demandé en priorité ;
- Quota priorité 2 = quota demandé en deuxième priorité ;
- Quota priorité 3 = quota demandé en troisième priorité ;
- Le quota priorité 3 ne doit pas être rempli, mais il est plus probable que le quota attribué soit moindre ;
- Le quota attribué peut varier selon les sports. Si une discipline pour laquelle la demande est importante et que l'offre n'est pas élevée, votre demande de quota risque d'être moindre. Par contre si la demande pour la discipline où l'offre est importante, votre demande de quota aura plus de chance d'être respectée ;
- Sports d'équipe :
  - Nombre minimum de joueurs = quota d'une équipe (par exemple, netball : quota de 8). Une fois que l'équipe a été attribuée, d'autres joueurs peuvent être enregistrés dans l'équipe plus tard ;
  - Si le quota totale (priorité 1 + priorité 2 + priorité 3) est inférieur au nombre minimum d'athlètes nécessaires pour former une équipe, une équipe peut toutefois toujours être demandée. Tout le quota du club sera alors utilisé pour cette équipe. Cependant, cela ne garantit pas que votre demande de sport d'équipe soit acceptée ;
- Les partenaires unifiés ne doivent pas être inclus dans votre quota club. Les partenaires n'ont pas d'impact sur le nombre de places. Les partenaires unifiés devront être inscrits durant la phase 1 d'inscription (du 18 septembre au 11 octobre) ;
- Pour les nouveaux clubs qui participent pour la première fois aux Jeux, un quota de 4 places maximum sera attribué.

### Déroulement :

- Mardi 14 mai : la demande quota sera envoyée par mail en version Word vers les responsables club ;
- La demande de quota doit être complétée et renvoyée **en version Word** à l'adresse mail [servicesport@specialolympics.be](mailto:servicesport@specialolympics.be) . Date limite 28 juin 2019 ;
- Le 29 juillet, certains clubs recevront un formulaire supplémentaire leur permettant de demander des quotas supplémentaires dans les sports pour lesquels il reste des places. Date limite pour renvoyer ceci : 1 septembre 2019 ;
- 1ère réunion club = 18 septembre 2019 = ce jour-là, vous recevrez le quota final.

**DEADLINE demande de quota : 28 juin 2019**